



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	Lundi 7 juillet, mardi 22 juillet & lundi 4, 18 août
Déchets résiduels (moka)	Lundi 7 juillet, mardi 22 juillet & lundi 4, 18 août
Déchets organiques (vert)	Lundi 30 juin & 7, 14 juillet

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Mardi 22 juillet & lundi 18 août	Lundi 7 juillet & 4 août

RECYPARC : horaire d'été du 15 juin au 14 septembre

• Du mardi au vendredi 10h > 18h • Le samedi 9h > 17h • FERMÉ les dimanches, lundis et jours fériés.

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »



Aidez-nous à améliorer l'accueil de vos enfants

La Commune de Seneffe souhaite connaître les besoins, les manques et les attentes en matière d'Accueil Temps Libre (ATL) : activités, stages, accueil avant/après l'école... Parents, enfants (3e à 6e primaire), professionnels : donnez votre avis via un questionnaire en ligne avant le 11 juillet sur www.seneffe.be. Infos ou version papier : Mme Boucgniau – 0478/79.78.54 – a.boucgniau@seneffe.be.



Le Théâtre au Château vous donne rendez-vous

L'Administration communale vous donne rendez-vous au **Château Fort de Feluy le mardi 29 juillet 2025 à 20h30 pour découvrir la pièce « Nature et dépassement »** une comédie satirique écrite par Olivier Dutailis et Joëlle Seranne et mise en scène par Marie-Sylvie Hubot. Une satire drôle et piquante sur le coaching, portée par Séverine De Witte, Amélie Saye et Arnaud Van Parys, un trio haut en couleur, dans un cadre unique. Tarifs : Adultes 10€ - Étudiants (jusque 25 ans) 5€ et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Un verre de convivialité sera offert par l'Administration communale en suite à la représentation. Infos et inscriptions par téléphone au 064/52.16.91 ou par courriel à l'adresse culture-tourisme@seneffe.be.



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Rue des Roquettes à 7180 Seneffe : construction d'une habitation unifamiliale - Enquête publique du 27 juin 2025 au 14 juillet 2025.
- Avenue de la Motte Baraffe, 6 - 7180 SENEFFE - démolition d'une véranda, abattage d'un arbre et extension de la salle à manger d'une maison de repos - enquête du 7 juillet au 22 août 2025

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- TotalEnergies Petrochemicals Feluy a introduit une demande de permis unique pour le maintien en activité de l'entreprise de production de polymères d'une capacité de plus de 150.000 tonnes/an. L'enquête publique se déroule suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement. Enquête publique du 10 juillet 2025 au 9 septembre 2025.

Plus d'infos : www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")



Mesures de circulation - Jogging du 6 juillet 2025

Dans le cadre du jogging du **Running Tour, le 6 juillet 2025** de 10h30 à 13h à Seneffe, la vitesse des véhicules sera réduite à 30 km/h de manière dégressive (70 km/h, 50 km/h, 30 km/h) dans les rues suivantes :

- Avenue de la Motte Baraffe, tronçon compris entre le Chemin de la Terre Pelée et la Vieille Chaussée ;
- Avenue de la Motte Baraffe, tronçon compris entre la Ruelle Siot et le carrefour avec la Rue des Canadiens ;
- Rue de Saint-Georges, tronçon compris entre le Chemin de la Terre Pelée et le Chemin de Boulouffe ;
- Chemin de la Terre Pelée, tronçon compris entre la Chaussée de Nivelles et la Rue de Saint-Georges.
- La vitesse des véhicules sera réduite à 30 km/h dans la Rue de L'Yser.

Dans le cadre de la tenue du **Mémorial Willy Monty le 3 août 2025** à partir de 12h et jusqu'à la fin de la course, à Seneffe, le stationnement des véhicules sera interdit sur l'entièreté du parcours et la circulation des véhicules se fera en sens unique dans le sens de la course, au départ de la Place Penne d'Agenais vers la Rue de l'Yser, la Rue de Courcelles, la Rue Félix Laurent, la Rue du Rossignol, la Rue du Bois Roulez, l'Avenue des Tulipes, la Rue du Maffle et l'Avenue Roi Baudouin.



Permanence mensuelle du Collège communal

Pendant les mois de juillet et d'août, les permanences du Collège communal, qui se déroulent habituellement chaque premier lundi du mois de 19h00 à 20h00 dans la salle des mariages, à l'arrière de l'Administration Communale, **n'auront pas lieu**. La prochaine permanence se fera en date du lundi 1er septembre 2025.

Il vous est aussi possible de prendre un rendez-vous de manière individuelle avec le membre du Collège de votre choix. Les coordonnées des membres du Collège sont accessibles sur www.seneffe.be dans l'onglet « Vie politique », « Collège communal ».

Agenda



• Concerts d'Été des Saisons musicales

Dimanche 6 juillet - Domaine du Château de Seneffe.

Infos : saisons-musicales-seneffe.be

Réervations : info@saisons-musicales-seneffe.be - 02/772.34.26

• Les apéros du Château

Le jeudi 10 juillet - Dès 17h - Domaine du Château de Seneffe

Animations pour enfants jusqu'à 20h00 ; DJ set live ; Foodtrucks pour tous les goûts. Un afterwork convivial, festif et kids friendly, dans un décor royal. Rendez-vous en famille ou entre collègues pour célébrer un jeudredi en beauté. **Plus d'infos** : FB/Apéros du château-Seneffe

• Big jump

Le dimanche 13 juillet - 9h > 14h - La Marlette

Le principe est simple : on se jette tous à l'eau pour revendiquer une eau plus propre !

• Théâtre au Château "Nature et dépassement"

Le mardi 29 juillet - 20h30 - Château Fort de Feluy

Une satire drôle et piquante sur le coaching, portée par Séverine De Witte, Amélie Saye et Arnaud Van Parys, un trio haut en couleur, dans un cadre unique. Tarifs : Adultes 10€ - Étudiants (jusque 25 ans) 5€ et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Un verre de convivialité sera offert par l'Administration communale en suite à la représentation. Infos et inscriptions : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be

• Mémorial Willy Monty

Le dimanche 3 août - 7h > 19h - Place Penne d'Agenais à Seneffe

Randonnée cyclotouriste de 07h00 à 12h00 et courses cycliste amateurs et masters de 12h00 à 18h00.

• Les apéros du Château

Le jeudi 7 août - Dès 17h - Domaine du Château de Seneffe

Plus d'infos : FB/Apéros du château-Seneffe

• Feluy Beach

Le vendredi 8 août de 13h à 23h et le samedi 9 août de 9h à 22h.

Tournoi de beach volley (70 équipes), DJ, bar, bar à cocktails, stands nourritures, château gonflable, activité surprise et bien plus encore.

• Thé dansant

Le jeudi 4 septembre - 14h à 18h - Espace Culturel de la Samme

Animé par Cédric Music, entrée 5€ (un café et une pâtisserie offerts) Réservation obligatoire au 064/52.17.30 ou pda@seneffe.be

10^e Journée "Santé, Sport et Bien-Être"

La traditionnelle journée Santé, Sport et Bien-Être aura lieu
le 12 octobre 2025 - À vos agendas !

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Cours de langue espagnole le 7 juillet de 10h à 12h (3€)

Danses latines le 7 juillet de 14h à 15h30 (2€)

Voyage Domaine de Pologne le 8 juillet de 8h à 19h (54€ pour les seneffois et 69€ pour les non seneffois)

Gym douce le 10 juillet de 11h à 12h (3€)

Apportez votre repas et mangeons ensemble le 10 juillet dès 12h

Atelier pâtisserie le 10 décembre à 13h30 à 15h30 (3€)

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14



Petit pas pour le climat

Quand il fait chaud, le réflexe clim' en voiture peut sembler évident... mais ouvrir les fenêtres est souvent un meilleur choix ! En réduisant l'usage de la climatisation, vous pouvez économiser jusqu'à 20 % de carburant en moins — de quoi ménager votre portefeuille et la planète. Car le hic, c'est que la clim' rejette des gaz qui aggravent le changement climatique... et donc les canicules. Un vrai cercle vicieux !

Alors cet été, si vous hésitez entre air conditionné et air naturel, dites-vous que rouler fenêtre ouverte, c'est aussi l'occasion de chanter très fort sans jugement.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »

Compte-rendu - Conseil communal du 23 juin 2025

Le Conseil a adopté la **Déclaration de Politique du Logement**. Cette déclaration décrit le contexte, les objectifs, les moyens et le plan d’actions prioritaires défini pour la législature 2024-2030.

Les membres du Conseil ont adopté plusieurs règlements :

- Le règlement des **usages des Bibliothèques de Seneffe** ;
- Le règlement **d’Ordre Intérieur Espace Jeunes** ;
- Le règlement du **budget participatif** ;
- Le règlement communal relatif aux **critères et modalités pour l’obtention d’une prime pour la collecte des pneus de silos pour les agriculteurs**.

Le Conseil a pris connaissance du **rapport d’activités 2024 de la Bibliothèque locale de Seneffe**.

Plusieurs conventions ont été adoptées :

- La convention d'adhésion au réseau **Territoire de Mémoire du Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté** pour les années 2025 à 2029 ;
- La convention avec **CESAM Nature pour l’organisation des cours de natation** de l’année scolaire 2025-2026 ;
- La convention **d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles communales de Seneffe par le Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces**.

Les ordres du jour de cinq assemblées générales ont été approuvés, il s’agit de :

- L’assemblée générale de l’Intercommunale **IDEA** du 25 juin 2025 ;
- L’assemblée générale du **Holding communal en liquidation** du 25 juin 2025 ;

- L’assemblée générale de l’Intercommunale **Hygea** du 26 juin 2025 ;
- L’assemblée générale de l’Intercommunale **IGRETEC** du 26 juin 2025 ;
- L’assemblée générale de l’Intercommunale **CENEO** du 27 juin 2025.

Les membres de la délégation CPAS pour la Commission consultative Commune hospitalière ont été désignés par le Conseil. Il s’agit de Pierre LECLERCQ, Sebastiano TRIPODI et Joëlle DELALLIEUX.

Le Conseil a pris connaissance du **rapport financier 2024 de la Bibliothèque locale de Seneffe et de la réforme du compte 2024 de la Fabrique d’église Sainte Aldegonde de Feluy**.

Plusieurs règlements redevance et taxe ont été revus. Ils concernent :

- **La location du matériel communal ;**
- **Le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique ou dans les lieux assimilés à la voie publique ;**
- **Les demandes de changement de nom ;**
- **La demande de délivrance de documents et renseignements administratifs et de prestations administratives.**

Le Conseil a approuvé **les comptes annuels du CPAS pour l’exercice 2024**. Le compte budgétaire 2024 présente, au service ordinaire, à l'exercice propre, un résultat en boni de 206.000 € et un résultat au strict équilibre à l'exercice global. Vu le résultat du compte budgétaire, les fonds de réserves ont été alimentés (le fonds de réserve extraordinaire pour un montant de 65.000 € et le fonds de réserve ordinaire pour un montant de 91.000 €). Le compte budgétaire 2024 présente, au service extraordinaire, à

l’exercice global un mali de 190.000 € (comptabilisant les projets de l'année et ceux des années antérieures). En fin d’année, le fonds de réserve ordinaire s’élève à 493.000 € et les provisions à 246.000 €. Le fonds de réserve extraordinaire s’élève quant à lui à 127.000 €.

Le Conseil a approuvé **la modification budgétaire n°1 du CPAS de l’exercice 2025**. La modification présente, à l’ordinaire, un mali à l’exercice propre de 245.000 €. Le résultat à l’exercice global est équilibré et ce, grâce à un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire. La modification budgétaire intègre le résultat du compte 2024 et permet d’intégrer des crédits non prévus au budget initial et de modifier des crédits budgétaires selon de nouvelles estimations.

Deux Cahiers Spéciaux des Charges ont été approuvés, il s’agit :

- **L’achat de 3 camionnettes de 3,5T. Le montant estimé s’élève à 250.000€ TVAC ;**
- **Des Travaux de réparation des tours endommagées de l’église Saints Cyr et Julitte de Seneffe.**

Les membres du Conseil ont adopté plusieurs règlements d’Ordre Intérieur :

- **Le règlement d’Ordre Intérieur de la Commission Paritaire Local ;**
- **Le règlement d’Ordre Intérieur des Conseils de participation des écoles communales de Feluy, Arquennes, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, de Familleux et Seneffe.**

Le Conseil communal du 23 juin 2025 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.